

Le jeu. 18 mars 2021 à 15:47, SNUDI-FO 53 <contact@snudifo-53.fr> a écrit :

Bonjour,

Notre syndicat a bien reçu votre courrier, et la lettre ouverte au ministre. Nous avons pu en discuter en réunion de bureau.

Le taux de satisfaction pour cette première phase, de 21% est non seulement scandaleux, mais il confirme une tendance que nous subissons depuis trop longtemps.

Par ailleurs, donner satisfaction aux PE permettrait de répondre largement aux problèmes de recrutement et iraient bien évidemment dans une logique de défense et de développement d'un service public de l'Education Nationale avec des PE tous sous statut.

Pour accompagner tous les ans des collègues qui cherchent à intégrer notre département ou à en sortir, nous connaissons bien les situations familiales difficiles, parfois désastreuses dans laquelle vous vous trouvez.

Chacun constate que ce gouvernement, comme les précédents, en organisant honteusement la casse de l'école Publique, développe la précarisation de nos métiers. Cette situation est scandaleuse. La loi de transformation de la Fonction Publique vient parachever des orientations choisies depuis la RGPP (révision générale des politiques publiques)

Vous saisissez le CHSCT ministériel de votre condition et vous avez raison.

Notre syndicat départemental fait connaître votre comité de coordination et la lettre ouverte au ministre Blanquer. Vous trouverez votre lettre diffusée sur notre site (<https://snudifo-53.fr/mouvement-interdepartemental-un-comite-de-coordination-sadresse-aux-syndicats-et-au-ministre/>). Nous la diffusons auprès de nos contacts et adhérents.

A toutes fins utiles la page dédiée aux mutations pour notre département : <https://snudifo-53.fr/changement-de-departement-2021/>

Le SNUDI-FO 53 se tient à vos côtés pour la satisfaction de vos demandes de mutations.

N'oublions pas que la création de postes statutaires est une des clés essentielles pour permettre à tous de changer de département quand nous le souhaitons.

Avec tout notre soutien,

Stève Gaudin, pour le bureau départemental du SNUDI-FO de la Mayenne